



CLASH AU CDAS 44

L'intersyndicale 44 a quitté la séance du 30 avril. En liminaire, les organisations syndicales ont lu le tract qu'elles avaient écrit à l'occasion du **BOYCOTT** du CDAS du 31 mars dernier, qui rappelait la **suppression prévue d'un poste d'assistant de délégation** pour l'an prochain. L'austérité et les suppressions d'emplois impactent tous les services, même ceux censés apporter un plus aux agent-es qui en ont bien besoin. Retrouvez le tract intersyndical [ici](#).

CARTOGRAPHIE, LE POIDS DES MAUX

Lors du CTL de la DRFIP44 qui s'est tenu le 28 avril, le projet de redécoupage géographique des SIP et SIE nantais devait être adopté. Ce fut l'occasion de revenir longuement sur ce processus qui nous est imposé et sur lequel nous avons beaucoup à dire, notamment en ce qui concerne les règles de gestion applicables suite à ce vaste bouleversement. La Direction reste droit dans ses bottes en affirmant que seul-es les agent-es dont le service est « supprimé » devront faire une fiche de vœux. De plus, pour la Direction il n'y a « pas de changement de mission » pour les agent-es : celles et ceux qui travaillent en SIP, resteront en SIP, et idem pour les collègues de SIE. Si on comprend bien cette logique, cela revient à dire qu'il y a une mission SIE et une mission SIP sur le périmètre géographique nantais et que le reste n'a pas d'importance, notamment le nombre et l'emplacement des structures... À la CGT, nous défendons au contraire une vision différente où la structure a une place centrale, notamment en termes de gestion des mutations. Nous défendons le choix le plus précis possible dans l'affectation : mission, puis structure, puis secteur géographique ou fonction (recouvrement, compta, gestion,...). Dans cette logique, nous ferons des propositions à l'ensemble des agents et à la Direction pour préserver les garanties des agent-es et les besoins du service public.

Les organisations syndicales ont unanimement voté contre ce projet de cartographie qui sera réexaminé le 22 mai lors d'un nouveau CTL.

CONTROLE MEDIATIQUE

Les médias (radios, télévisions, presse écrite, sites Internet) **devraient avant tout être un moyen de transmission de l'information. Ils devraient veiller à sa qualité, sa pertinence et son indépendance, sans restriction.** Mais ils sont souvent dépendants des grandes fortunes et ne permettent que rarement une pensée plurielle et critique. Certains journalistes sont également mis en cause pour leur connivence avec les élites, politiques et économiques, leur recherche du sensationnalisme ou leur manque de professionnalisme. Ainsi, les médias relatent à longueur de journée des faits divers certes dramatiques, (crash d'un avion,

tremblement de terre,...) ou les tribulations guignolesques de la famille le Pen, mais passent quasi sous silence les problèmes quotidiens et leurs conséquences (cas de services publics, accroissement de la pauvreté, la hausse continue du chômage de masse,...).

Les médias sont omniprésents dans nos vies et contribuent largement à influencer, sinon à construire, les jugements et les opinions. Lorsqu'on traite la politique, les problèmes sociaux, les faits divers en stigmatisant les immigrés, les chômeurs, les fonctionnaires « nantis » ou les « musulmans », ne soyons pas étonné-es que cela donne du corps aux idées du FN et surtout les banalisent. Ainsi, comment ne pas faire le lien entre le « débat » tronqué sur la laïcité et l'attaque de femmes voilées en pleine rue. De même, s'il n'y a jamais de place pour des femmes « expertes » sur les plateaux télévisés ou que la place qui leur est laissée dans les journaux généralistes est dérisoire, ne soyons pas non plus étonné-es que l'égalité mette autant de temps à avancer.

Les citoyens doivent pouvoir participer à la production de l'information, s'exprimer sur les grandes questions qui les concernent, s'approprier les enjeux de l'actualité à travers des débats ouverts permettant d'échapper à la vision du monde que nous imposent, à la radio, la TV ou la presse, les mêmes élitocrates, chroniqueurs, politologues et autres experts dans de pseudo-débats télévisés.

TROP DE SYNDICATS ?

Comme un écho à l'article précédent, le dernier « débat » du WE, (sans doute pour ternir les actions du premier mai), un opportun « sondage » du Figaro affirmait que seul-es 31 % des sondé-es croyaient à l'utilité des syndicats. Nous aimerions que ces « grands » journaux fassent un peu plus d'enquêtes sur la répression qui s'abat sur les salarié-es tentant de défendre leurs droits, surtout, contre celles et ceux qui montent un syndicat CGT. Oui, vouloir défendre les droits collectifs dans une entreprise privée aujourd'hui, c'est risquer de perdre son travail, c'est se retrouver en butte au harcèlement patronal. Dernier exemple en date, les tentatives de licenciement chez SPI dans une boîte sous traitante d'Airbus Nantes où le patron décomplexé sait pertinemment qu'il agit en dehors de toute légalité, mais affirme haut et fort qu'il préfère payer aux prud'hommes que d'avoir des salariés qui questionnent légitimement sur leurs conditions de travail. Si certains se donnent autant de mal pour l'empêcher de seulement exister, c'est bien la preuve qu'un certain syndicalisme sert à quelque chose. Oui il y a aujourd'hui trop de centrales syndicales en France, mais il faut rappeler comment les patrons pour endiguer les exigences du salariat se sont employés à la création des centrales avec la même violence qu'ils s'acharnent contre l'implantation des syndicats. **Posons** la question des salaires et de la protection sociale, celle de la durée du travail et de l'emploi, et nous verrons à la fois l'utilité du syndicat et celles et ceux qui y ont intérêt.

